

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mardi 7 Septembre 2021, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
 Maurice Massé (02)
 Régis Audet (04)
 Patrick Dubuc (05)
 Johanne Rheault (06)

Absent: François Binet (03)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et secrétaire-trésorière était présente.

109-09-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2021**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 4.1. Terrain de baseball
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1. Séance du conseil – Octobre
 - 5.2. Aide-financière – Fondation hospitalière d'Amos
- 6. VOIRIE**
 - 6.1. Camion (pick-up)
- 7. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 8. VARIA**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

110-09-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2021

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 Août 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Maurice Massé

Secondé par : Johanne Rheault

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 9 Août 2021 soit accepté tel que rédigé.

111-09-2021

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 26 037.44\$

Comptes à payer avec les chèques # 0199 à 0231 pour un total de 93 641.10\$

Il est proposé par : Maurice Massé

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

112-09-2021

TERRAIN DE BASEBALL

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer le projet de restauration du terrain de baseball au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

ATTENDU QUE la municipalité doit déboursier 33% des dépenses encourus;

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville accorde un montant maximal de 25 000\$ pour le projet de restauration du terrain de baseball, conditionnel à l'obtention de la subvention.

SÉANCE DU CONSEIL – OCTOBRE

La directrice générale informe le conseil qu'ils siègent jusqu'au 8 octobre. Ils sont donc convoqués à la séance du 4 octobre 2021.

113-09-2021

AIDE-FINANCIÈRE – FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Maurice Massé

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité remette une aide financière de 100\$ à la fondation hospitalière d'Amos.

114-09-2021

CAMION (PICK-UP)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'un nouveau camion.

Il est proposé par : Patrick Dubuc

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité autorise la directrice générale à procéder à l'envoi des soumissions pour l'achat d'un nouveau camion.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

Terrain de basketball

Camping

Carcajou

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

115-09-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Maurice Massé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, directrice générale

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.